Conclusion

Pour conclure, on pourrait lancer à nouveau les débats sur quelques propositions qui ont trait au sens même de la scolarisation.

Au slogan d'Illich « descolariser la société » (slogan qui avait paru, dans les années 70, aller dangereusement dans le sens de la société libérale) ne pourrait-on substituer : descolariser l'école ? Ou, pour mieux dire, revenir au concept d'« instruction publique », dont le *Dictionnaire de Pédagogie* de Ferdinand Buisson, à la fin du XIX^e siècle, soulignait qu'il était une invention de la Révolution française.

Descolariser, cela signifierait sans doute ôter à l'enseignement son caractère disciplinaire – c'est-à-dire le lien entre « la » discipline entendue comme obéissance à des règles et « les disciplines » – tout en lui donnant à la fois l'unité et le sens indispensables dans une société caractérisée par la pluralité des cultures et par la démocratie. De ce point de vue, certaines des « propositions pour l'enseignement de l'avenir » rédigées en 1985 par les professeurs du Collège de France évoquent celles que faisaient, en 1902, les auteurs de « L'éducation de la démocratie » :

Un enseignement harmonieux doit pouvoir concilier l'universalisme inhérent à la pensée scientifique et le relativisme qu'enseignent les sciences humaines, attentives à la pluralité des modes de vie, des sagesses et des sensibilités culturelles... L'École ne peut se dérober aux responsabilités éthiques qui lui incombent inévitablement. C'est pourquoi l'un de ses objets majeurs pourrait être d'inculquer les dispositions critiques qu'enseignent les sciences de la nature et les sciences de l'hommes (Les Professeurs du Collège de France autour de Pierre Bourdieu).

L'âme de l'enseignement doit être l'amour de la vérité méthodiquement démontrée... S'il sait entendre ainsi son rôle, il formera des esprits libres et actifs... Et du même coup, sans inutiles professions de foi, il aura travaillé de la seule manière qui ne comporte aucune déception au progrès de la démocratie et de la République (A. Croiset, L'Éducation de la démocratie).

On ne saurait faire cependant comme si le professeur du Collège de France reprenait les idées du professeur à la Faculté des Lettres de Paris au tout début du XXe siècle, ou comme si l'un et l'autre étaient à l'abri de toute objection. Peut-on parler de critique si elle émane de dispositions inculquées ? Ou d'esprits libres en parlant de ceux qui doivent se soumettre à des vérités démontrées ? L'épistémologie contemporaine et la phénoménologie définissent la vérité comme l'horizon d'un accord possible entre ceux qui recourent à la discussion, à l'argumentation rationnelle s'appuyant sur ce que Bachelard appelait le travail de la preuve. La philosophie, dès son commencement en Grèce avec Platon, liait étroitement Cité et logos. Dans la République, la formation de ceux qui doivent s'occuper du gouvernement de la Cité comporte d'abord l'étude des sciences. Mais Platon reproche aux physiciens de son époque de se contenter d'élaborer des « problèmes », c'est-à-dire des hypothèses, et de ne pas vouloir aller jusqu'à la discussion. Or celle-ci est le logos, la démarche propre au philosophe. D'autre part, cette forme de discours qui caractérise la politique est, dans plusieurs dialogues, opposée au discours des Sophistes, art de manier n'importe quel argument pour s'emparer du pouvoir sur autrui. À l'époque de ce qu'on appelle le pouvoir des médias et surtout de ce qu'on appelle la communication politique, il importe donc plus que jamais de mettre la discussion au centre des recherches sur la socialisation démocratique.

Références bibliographiques

- J. BAUBÉROT, La Morale laïque contre l'ordre moral, Éd. du Seuil, 1997.
- R. Bernard, École, culture et langue française, Éd. Tema-formation, 1972.
- F. Best et al., Naissance d'une autre école, La Découverte, 1984.
- P. CANIVEZ, Éduquer le citoyen? Essais et textes, Hatier, 1990.
- R. CHARTIER, M.-M. COMPÈRE, D. JULIA, L'Éducation en France du XVIe au XVIII^e siècle, SEDES, 1976.
- R. Chartier, « Pouvoirs et cultures », Cahiers de recherche du GRS, n° 11, 1993.
- J.-A. de Condorcet, Cinq mémoires sur l'instruction publique, présenté par C. Coutel et K. Kintzler, Edilig, 1989.
- Ch. COUTEL, La République et l'école, une anthologie, Presses-Pocket, 1991.
- N. Elias, La Dynamique de l'Occident, Presses-Pocket, 1990.
- J.-Cl. FILLOUX, Durkheim et l'éducation, présentation et Textes, PUF, 1994.
- R. Gasparini, *Ordres et désordres scolaires, la discipline à l'école primaire,* B. Grasset, Paris, 2000.
- E. KANT, « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? », dans *La Philosophie de l'histoire*, Aubier, 1947.
- E. LAVISSE et al., L'Éducation de la démocratie, F. Alcan, 1903.
- Cl. Lefort, L'Invention démocratique, Fayard, 1991.
- Cl. Lefort, « La pensée du politique », dans « À quoi pensent les philosophes », *Autrement*, n° 102, Novembre 1988.
- Cl. Lefort, « Essais sur le politique », Seuil, 1993.
- M. MERLEAU-PONTY, Phénoménologie de la perception, Gallimard, 1952.
- M. MERLEAU-PONTY, Sens et non sens, Nagel, 1948.
- M. MERLEAU-PONTY, Les Aventures de la dialectique, Gallimard, 1955.
- R. Monjo, « Socialisation républicaine et socialisation démocratique ; considérations épistémologiques », Les Cahiers du CERFEE, n° 15, 1998.

- D. Thin, Quartiers populaires: l'école et les familles, PUL, 1998.
- G. VINCENT, L'École primaire française, étude sociologique, PUL, 1980.
- G. VINCENT, avec R. BERNARD, M. BUISSON et al., Éducation, fête et culture, PUL, 1981.
- G. VINCENT, « L'École Normale de l'An III de la 1ère République française », Paedagogica historica, International Journal of History of Education, XXVII, 1991, pp. 215-230.
- G. VINCENT, « Mémoire collective et développement local. Étude de cas », *Les Papiers*, n° 9, Presses Universitaires du Mirail, 1992.
- G. VINCENT, « Biographie d'un instituteur », dans Les transformations du système éducatif, (dir. A. Henriot, E. Plaisance), Paris, L'Harmattan, 1993.
- G. VINCENT, « Forme scolaire et espace public », dans Y. Grafmeyer (dir.), *Milieux et liens sociaux*, éd. du PPSH Rhône-Alpes, Lyon, 1993.
- G. VINCENT, « Le pédagogique et le politique : sur quelques textes de Durkheim », dans *Durkheim, sociologue de l'éducation,* dirigé et présenté par P. de Gaudemar, Paris, L'Harmattan-INRP, 1993, pp. 3-14.
- G. VINCENT et al., L'éducation prisonnière de la forme scolaire : scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles, Lyon, PUL, 1994.
- G. VINCENT, avec D. THIN et A. VAN ZANTEN, *Politiques scolaires urbaines*, éd. du PPSH, Lyon, 1996.
- G. VINCENT, « Pratiques culturelles ou formes symboliques ? », *Hermès*, n° 20, Septembre 1996, éd. du CNRS, pp. 155-167.
- G. VINCENT, « De l'éducation de la démocratie à la socialisation démocratique », dans J.-B. Paturet (dir.), *Vers une socialisation démocratique*, Théétète éd., Montpellier, 1998.
- G. VINCENT, articles « Moralisation » et « Temps scolaire », dans J. Houssaye (dir.), *Questions pédagogiques*, Hachette, 1999.